

Département de la NIEVRE République Française Arrondissement de : NEVERS Commune : POISEUX	<p style="text-align: center;"><u>EXTRAIT DU REGISTRE</u> <u>DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</u> <u>DE LA COMMUNE DE POISEUX</u></p> <p style="text-align: center;">Séance du : 17 février 2023</p>
---	---

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de membres présents : 6

Nombre de votants : 7

Date d'affichage : 28/02/2023

Date de convocation du conseil : 13/02/2023

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept du mois de février deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mr FITY Jean- Louis, Maire.

Etaient présents :

M. FITY Jean-Louis
Mme COLIN Michèle
M. LAFARGUE Jérôme
M. RABIEGA Yann
M. LONGO Thierry
M. de VILLAINES Jean

Procuration :

Mme BALDACINI Angélique donne procuration à Mme COLIN Michèle

Etaient absents:

M. GALLET Laurent
M. JOUSSOT David
M. GUION Wilfrid

Secrétaire de séance : Madame COLIN Michèle

DELIBERATION AVENANT SAUR : DE2023021703

Dans l'attente de l'appel d'offre Monsieur le maire expose l'avenant de la SAUR au contrat de délégation par affermage du service public d'eau potable pour permettre une continuité de service.

A l'unanimité des membres présents le conseil :

- Autorise Monsieur le maire à signer l'avenant au contrat pour un report d'un an, c'est-à-dire au 31 décembre 2023.

Le maire

Jean-Louis FITY